

**TARIFICATION AUX PROFESSIONNELS: REDEVANCE SPECIALE 2025**

Tarifs et services applicables aux communes dans les localités où la collecte en porte-à-porte est en vigueur.

**Communes**

Tarifs applicables au 1er mai 2025

Mode de collecte / lieu d'apport	Complément d'information	Flux/prestation	Unité facturée	Densité	Tarifs HT 2024 à la tonne	Tarifs HT 2025 à la tonne	Tarifs HT 2024 à l'unité facturée	Tarifs HT 2025 à l'unité facturée
<b>Collecte en porte à porte</b>	Déchets exclusivement produits par les sites communaux (ateliers, cimetières, écoles, etc.)	Part fixe	forfait/hab/an				3,7 €	3,7 €
		OMR	m3	0,21	215 €	238,7 €	45 €	50,0 €
		Emballages*	m3	0,08	117 €	129,9 €	9 €	10,0 €
		Restes alimentaires	m3	0,5	59 €	60,2 €	30 €	30,6 €
<b>Collecte en PAC sans contrôle d'accès (OMR et Emballages)</b>	Déchets exclusivement produits par les sites communaux (ateliers, cimetières, écoles, etc.)	Forfait A4	forfait/an				391 €	398 €
		Forfait B4	forfait/an				780 €	796 €
		Forfait C4	forfait/an				1 218 €	1 243 €
		Forfait D4	forfait/an				2 436 €	2 485 €
<b>Prestations ponctuelles en bacs</b>	Déchets exclusivement produits par les sites communaux (ateliers, cimetières, écoles, etc.)	Livraison A/R des bacs	forfait				126 €	128,5 €
		OMR (en bac)	m3	0,21	215 €	238,7 €	45 €	50,0 €
		Emballages* (en bac)	m3	0,08	117 €	129,9 €	9 €	10,0 €
		Restes alimentaires (en bac)	m3	0,5	59 €	60,2 €	30 €	30,6 €
<b>Prestations ponctuelles en caissons (de 10 à 30m3)</b>	Déchets exclusivement produits par les sites communaux (ateliers, cimetières, écoles, etc.)	Livraison A/R d'un caisson	forfait/U				270 €	275,0 €
		Déchets enfouis (en caisson)	tonne		468 €	477,4 €	468 €	477,4 €
		Gravats (en caisson)	tonne		18 €	18,4 €	18 €	18,4 €
		Végétaux** (en caisson)	tonne		138 €	140,8 €	138 €	140,8 €
		Bois (en caisson)	tonne		91 €	92,8 €	91 €	92,8 €
	Prise en charge du traitement des déchets	Déchets subis**** (en caisson)	tonne		- €	- €	- €	- €

\* Tous les emballages et papiers selon les consignes nationales de tri applicables au 1er janvier 2023

\*\* Branchages, tailles de haies, petites souches <80 cm de diamètre

\*\*\* PAC: Point d'apport collectif

\*\*\*\*Déchets subis:

1. Situations exceptionnelles (evenement climatique exceptionnel, manifestation, rassemblement de caravanes dans des zones non dédiées)
2. Nettoyage au pied des bornes à verre et points d'apport collectif (avec convention communale)
3. Journée programmée "Nettoyons la nature"